

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Me.

: 04 388 12 94 : 0475/23 87 30

33010	T.V.A. BE 0406.671.312	cibic@skynet.be	CONFIDENTIEL		
Rappor	t d'inspection - Insta	allation électrique domes	stique BT /	TBT exis	stante
Nº de rapport	23/140203/02				
		e vente contrôle périodique ement cautres:	ée 110.	- Yor	SKA.
Demanded	1200: War 1 - 11 16	code EAN de l'installatio	n: 1/	7	
Personne sur p	rigita : Maria Carad	la- VIGNES, 66-	4000	l'en	9
Adresse de la	risite :	21 1/2		1/3	
		sion: 03/04/Lat/Référe			
Référentiel proc	édure CIB-asbl : PRO-INS	276 bis et dérogations -E-11	2/1 bis 🖬 2/	8	
Description de	l'installation visitée :		0		
Tension d'utilisa □3N400 V □3x2	tion: ☎ 230V □2x230V ☎ 1N400V	Protection générale du branche Nombre de tableaux :	nombre de cir	A cuits termin	iaux : lo
Contrôles par	examen visuel, tests et m	nesures :			
	Descriptio	n	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation				X	
Etat du matériel électrique installé			\sim	,	
Mesures de protection contre les contacts directs			X		
Mesures de prot	ection contre les contacts in	ndirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test					h problem to ad
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			1		
Boucles de defa	ut & raccordement adequat	principales secondaires et de la	- A		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			a d		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle					X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			1 ===	X	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :ΥΜΩ			X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : (Ω) en se la c			ex	,=4	
		reprise dans le dossier équipem	ent individuel	de l'agent C	IB
Manquements		<u> </u>		,	
<u> </u>	NFUACTI	en VoiR	HNN	ex0	
Conclusion:					
☐ L'installation dans le délai pre	électrique est conforme aux escrit par la réglementation	prescriptions du R.G.I.E. Le proci en vigueur.	hain contrôle p	ériodique e	st a effectuer
L'installation of par le même org	électrique n'est pas conform ganisme après mise en confo	ne aux prescriptions du R.G.I.E. Un prmité au terme de 18 mois a	ne visite comp près signature	lémentaire de l'acte de	est à exécute e vente .
☐ Les résultats par le même	du contrôle ne permettent p organisme en vue de comp	as d'émettre de conclusion. Un e leter le dossier.	xamen co mple	mentaire e	st à exécuter

Nom et visa de l'inspecteur

Nom et visa du demandeur pour réception :

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde : 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe

: 04 388 12 94

3: 0475/23 87 30

RAP/CIB-E annexe BT01/0609-Rév.01

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23/14 02 03/02
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants:
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:
\square Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. ☑ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants:
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants:
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants:
□ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:
\square Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :
A Abrence de flou s'echi pur de l'installation & Abrence du sech on deur fe me l'ai pos Thoule & Venillez changer la techan des partage
dans le coffret. I le l'alzence de flan de chique nous me pour de teminer les
Henrants st already & foots of certains Circ
erent el de 30 Mf. I les pourtes d'acien de l'ormation de da maison ne sont par telices
- La Teare A Topinals - de material